



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT #313-76-2016

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

- 1- Lors d'une séance ordinaire tenue le 1^{er} février 2017, le conseil a adopté le règlement numéro 313-76-2016, règlement modifiant le règlement numéro 313-1992, tel que déjà amendé, en vue d'ajouter des dispositions concernant les opérations d'ensemble.
- 2- Le certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Joliette a été émis en date du 16 février 2017.
- 3- Le règlement numéro 313-76-2016 entre en vigueur conformément à la Loi.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce VINGTIÈME jour du mois de FÉVRIER
deux mille dix-sept.**



Directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint
M. Pascal Blais